

**COP 21 – Séance plénière de remise du projet de texte final
Le Bourget, Samedi 12 décembre 2015**

**Intervention de M. Laurent Fabius,
Président de la COP 21**

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,
Madame la Secrétaire exécutive,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les chefs de délégations et négociateurs,
Chers collègues et chers amis,

Nous voici donc presque au bout du chemin, et, sans doute, au début d'un autre.

Je veux d'abord vous remercier, toutes et tous, pour votre travail, non seulement ces derniers jours – et ces dernières nuits –, mais tous ces derniers mois et même et, pour beaucoup d'entre vous, toutes ces dernières années. Le projet d'accord final qui vous est soumis ce matin, et qui vous sera distribué quand cette séance sera terminée, doit évidemment beaucoup aux progrès accomplis, ici à Paris, mais personne d'entre nous n'oublie ceux qui ont été obtenus notamment depuis Durban.

Je remercie tout particulièrement le Secrétaire général des Nations Unies ainsi que le Président de la République française, qui nous font l'honneur de leur présence et qui ont tous les deux mis leur très forte détermination personnelle au service du succès de cette COP 21.

Durant quatre années, le groupe ADP a réalisé un travail considérable : je veux saluer les co-présidents successifs, les facilitateurs et l'ensemble des négociateurs. Je veux aussi adresser un merci affectueux à la Présidence péruvienne de la COP 20, en particulier Manuel Pulgar-Vidal, qui a donné l'impulsion nécessaire, avant que nos amis Marocains prennent le relais l'an prochain. J'ai une pensée particulière enfin pour tous ceux, ministres, négociateurs, militants, qui auraient voulu être là en cette circonstance, probablement historique, mais qui ont agi et lutté sans pouvoir connaître ce jour.

Au cours de cette Conférence de Paris, nous avons voulu que les conditions d'accueil, de travail et de préparation de l'accord soient les meilleures possibles. J'avais annoncé une méthode faite d'écoute, de transparence, d'ambition, et de recherche des compromis. Une COP dans laquelle chaque partie puisse se sentir entendue et comprise. J'espère que collectivement nous y sommes parvenus.

Chers amis,

Après l'impulsion politique exceptionnelle donnée par les 150 chefs d'Etat et de gouvernement, rassemblés au début de notre Conférence, le groupe ADP a poursuivi ses travaux lors de la première semaine. Samedi dernier – cela semble déjà extrêmement loin ! –, après la remise du texte ADP par les co-présidents, nous avons mis en place une instance informelle de consultation ouverte à tous, ce « Comité de Paris » ; nous avons tous beaucoup travaillé, relativement peu dormi et plusieurs ministres facilitateurs nous ont aidés à dégager des compromis : je les remercie, je vous remercie très chaleureusement. Plusieurs réunions en format *Indaba* ont été organisées sur des questions difficiles. Je vous ai soumis au cours de cette semaine pas moins de deux versions successives, intermédiaires, venant des travaux des parties, avant de vous proposer aujourd'hui le texte final. A chaque étape, l'objectif a été de nous rapprocher, ensemble, de l'accord souhaité par tous. A chaque fois, les parties ont été consultées sur la meilleure méthode pour avancer, ainsi que sur le fond. Tout cela s'est fait dans une atmosphère constructive que je veux particulièrement souligner, et aujourd'hui, nous sommes proches de l'issue du processus.

Nous sommes en effet parvenus, et c'est ma conviction profonde, à un projet d'accord ambitieux et équilibré qui reflète les positions des parties. Il vous sera distribué dans quelques minutes. Je ne veux pas entrer ici, en ce moment dans tous les détails, mais souligner cependant quelques points. Ce texte, qui est nécessairement un texte équilibré, contient les principales avancées dont beaucoup d'entre nous pensaient qu'elles seraient peut-être impossibles à obtenir. Le projet d'accord proposé est différencié, juste, durable, dynamique, équilibré, et juridiquement contraignant. Il est fidèle au mandat de Durban. Il reconnaît la notion de « justice climatique », et il tient compte, sur chaque sujet, des responsabilités différenciées des pays, de leurs capacités respectives à la lumière des circonstances nationales. Il confirme notre objectif central, vital même, de contenir l'augmentation de la température moyenne bien en-deçà de 2 degrés et de s'efforcer de limiter cette augmentation

à 1,5 degrés, ce qui permettrait de réduire significativement les risques et les impacts liés au changement climatique. Il fixe un objectif à long terme ambitieux mais nécessaire. Il fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre l'affaire de tous, grâce à la soumission ou à l'actualisation, tous les cinq ans, de contributions nationales, qui dans ce cas ne pourront être que plus ambitieuses. Il réserve une place accrue à l'adaptation aux effets du dérèglement climatique. Il reconnaît la nécessaire coopération sur les pertes et dommages, de manière permanente et prééminente. Il prévoit les moyens nécessaires pour permettre l'accès de tous au développement durable, en mobilisant les moyens adéquats de mise en œuvre – et par ailleurs le projet de décision de notre conférence prévoit que les 100 milliards de dollars par an prévus pour 2020 devront être un plancher pour l'après-2020 et qu'un nouvel objectif chiffré devra être défini au plus tard d'ici 2025. Ce texte est de nature à renforcer la confiance mutuelle entre les parties, grâce à un cadre de transparence renforcé, adapté en fonction des capacités de chacun et se fondant sur les dispositifs actuels. Il prévoit tous les cinq ans un bilan collectif de nos progrès, qui nous permette de réagir collectivement si nos efforts paraissent insuffisants au regard des objectifs fixés. S'il est adopté, ce texte sera donc un tournant historique. Et plus généralement cette COP 21 est un véritable tournant, aussi bien pour les actions non gouvernementales – celles des collectivités locales, des entreprises, des organisations multiples – que pour la mise en place d'un accord juridique universel.

Au cours de nos discussions nombreuses, chaque partie a fait valoir ses propositions et ses lignes rouges, c'est légitime, et nous les avons respectées. Certes, chaque pays n'obtient sans doute pas tout ce qu'il souhaitait. Mais reconnaissons qu'avec 196 parties, nous savions dès le début que si chacun avait exigé la satisfaction de 100 % de ses demandes, notre collectivité aurait abouti en réalité à 0 %. Comme l'une d'entre vous nous l'a justement rappelé au cours de nos travaux, il s'agit de montrer au monde que notre effort collectif vaut plus que la somme de nos actions individuelles.

Tous ici nous pensons que le temps est venu de nous concentrer, non pas sur les lignes rouges, mais sur les lignes vertes d'un compromis universel. La question pour chacun de nous n'est donc plus seulement : « comment faire prévaloir mes positions ? ». Mais : « puis-je espérer mieux que l'équilibre général qui m'est proposé ? ». Et la réponse, c'est ma conviction et j'espère que vous la partagerez, est clairement que ce texte, celui que nous avons bâti ensemble, le nôtre donc, constitue le meilleur équilibre possible, un équilibre à la fois puissant et délicat qui permettra à chaque délégation, à chaque groupe de pays, de rentrer chez soi la tête haute et avec des acquis importants.

Et je veux ajouter que, comme président de la COP, je m'engage à tenir compte des difficultés que certains d'entre nous pourraient avoir une fois notre accord adopté, et organiser le cas échéant, au cours de ma présidence, des consultations destinées à y apporter rapidement une réponse.

Chers collègues et amis,

Aujourd'hui vient donc pour nous tous le moment de vérité. Avant que vous n'examiniez le texte et que nous puissions, je l'espère, l'approuver un peu plus tard dans la journée, je souhaite vous dire, pour terminer, ceci.

Cet accord est nécessaire à la fois pour le monde entier et pour chacun de nos pays.

Il aidera les Etats insulaires, par exemple du Pacifique et des Caraïbes, à se protéger de l'avancée des mers qui commencent à submerger leurs côtes. Il accélérera la mise à disposition de l'Afrique des moyens financiers et technologiques indispensables à son développement durable. Il appuiera les pays d'Amérique latine, notamment dans la préservation de leurs forêts. Il accompagnera les pays producteurs d'énergies fossiles dans leurs efforts de diversification technologique et économique. Il nous aidera, tous, à prendre le tournant d'un développement résilient, faiblement émetteur, fondé sur des modes de vie soutenables. Car, au-delà des strictes questions climatiques, cet accord va servir les grandes causes que sont la sécurité et la production alimentaires, la santé publique, la lutte contre la pauvreté, les droits essentiels et en fin de compte la paix.

Une autre raison puissante d'approuver l'accord, tient au contexte qui l'entoure. C'est qu'en ce mois de décembre 2015, nous sentons bien qu'existe ici à Paris, ce que certains appellent un « momentum » particulier, notamment au regard de la mobilisation de la société civile. Vous l'avez tous répété au cours de ces deux semaines de travaux, un contexte aussi positif, une telle conjonction des planètes, pour reprendre un terme que notre ami Ban ki-Moon affectionne, n'ont jamais été autant réunis qu'aujourd'hui. Notre responsabilité face à l'Histoire est donc grande, et cette responsabilité consiste à ne pas laisser passer l'occasion unique qui s'offre à nous.

Personne ici ne veut de la répétition de Copenhague. D'un Copenhague qui serait sans doute

beaucoup plus polissé, mais qui serait finalement beaucoup plus destructeur. Car à l'époque, et beaucoup d'entre vous ont vécu cette conférence-là, il y avait eu des insuffisances et des erreurs, et toutes les planètes n'étaient pas alignées ; aujourd'hui, elles le sont. A l'époque, certains pouvaient encore nourrir l'espoir que l'échec du moment serait dépassé. Mais aujourd'hui, si par malheur nous échouions, comment pourrions-nous rebâtir l'espoir ? La confiance dans la capacité même du concert des Nations à obtenir des résultats pour le climat serait irrémédiablement entamée. Au-delà, c'est la crédibilité du multilatéralisme et de la communauté internationale, en tant qu'entité capable d'agir face à des défis universels, qui serait en jeu. Aucun d'entre nous ne peut, ni ne va négliger cet aspect. Les citoyens du monde et nos propres concitoyens, nos enfants, ne le comprendraient pas et, je crois, qu'ils ne le pardonneraient pas.

Je vous appelle donc tous à garder à l'esprit ce qu'ont dit clairement et fortement nos chefs d'Etat et de gouvernement, lors de l'ouverture de la Conférence. Et que nous ont-ils dit ? Quel mandat nous ont-ils fixé ? « concluez cet accord climatique universel ». En cet instant où nous détenons entre nos mains le sort de l'accord, nous ne pouvons laisser douter ni de la sincérité d'engagements de ces très hauts responsables, ni de notre propre capacité à honorer les engagements qu'ils ont pris.

Je termine. L'une d'entre vous rappelait l'autre jour la phrase justement célèbre de Nelson Mandela. Je cite : « *cela semble toujours impossible jusqu'à ce que cela soit fait* ». Je veux y ajouter ces autres mots, du même héros. Je cite : « *aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès* ». Le succès est à portée de toutes nos mains réunies. Vous allez, dans cette salle, décider d'un accord historique. Le monde retient son souffle et il compte sur nous tous.

Merci./.